

Centre Communal d'Action Sociale

Compte rendu du Conseil d'Administration du 02 novembre 2020

Présents : Christophe RICHEL, Fabienne PACCOUD dit MORISON, Evelyne DHERBEYS, Chantal GUIBOUD-RIBAUD, Mireille MASSON, Alain COUDROT et Madeleine BURDIN.

Excusés : Alain POËNSIN ayant donné pouvoir à Fabienne PACCOUD, Régine AMOR.

Secrétaire de séance : Fabienne PACCOUD

1) Approbation du compte rendu de la réunion du 31 août 2020

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

2) Demande d'aides financières

Fabienne PACCOUD présente 2 demandes d'aide financière, préalablement étudiées par l'assistante sociale de Barberaz.

- Un homme seul, avec un enfant un week-end sur deux et la moitié des vacances scolaires, en fin de droits au chômage depuis mars 2020 et bénéficiant du RSA depuis août 2020, sollicite un soutien financier pour payer sa dette de loyer auprès de son bailleur social.
Les membres du Conseil d'Administration décident de verser à CRISTAL HABITAT la somme de 300 €.
- Un couple avec 2 enfants en bas âge, surendetté, sollicite un soutien financier pour payer une partie de leur facture d'électricité.
Les membres du Conseil d'Administration décident de verser, à titre exceptionnel et sous réserve qu'un accompagnement budgétaire soit réalisé, à Total Direct Energie la somme de 250 €.

Fabienne PACCOUD informe les membres du C.C.A.S. que 4 bons alimentaires ont été délivrés depuis le 17 août 2020 afin d'aider des personnes à faire face à leurs difficultés.

3) Préparation des colis pour les aînés

Suite à la décision de ne pas organiser le repas des aînés cette année du fait de la crise Covid-19, et de le remplacer par la distribution d'un colis pour tous les aînés, Fabienne PACCOUD informe les membres du C.C.A.S. que les articles (2 petites bouteilles de vin, pâté, soupe, sardines, cardons, cakes, miel, confiture, calissons et papillotes) ont été commandés chez METRO. La livraison devrait avoir lieu d'ici la semaine prochaine. La commission affaires sociales se chargera de préparer les sacs (environ 280), qui seront distribués par tous les conseillers municipaux à partir du 12 décembre.

4) Questions diverses

- Fabienne PACCOUD informe les membres du C.C.A.S. qu'elle a rencontré l'intervenante de Villa Sully, qui propose des appartements avec service de santé et prestations à la carte pour les personnes âgées autonomes dans le centre de Chambéry. Celle-ci propose aux membres du C.C.A.S. de venir visiter leur structure. Les membres du C.C.A.S. préférant attendre le début de l'année 2021, Fabienne PACCOUD propose le lundi 18 janvier 2021 à 10 h (rendez-vous au parking de Pré-Martin pour covoiturage). Elle contactera l'intervenante et confirmera la date par mail aux membres du C.C.A.S.
- Fabienne PACCOUD présente une demande de subvention de l'ADIS (Association Départementale pour l'Insertion des Sourds), faite par l'intermédiaire de Mr Alain POËNSIN. Cette association a son siège social à Chambéry mais 3 sanbardolains en sont adhérents. Les membres du C.C.A.S. décident de verser une subvention exceptionnelle de 100 € dès cette année et proposent d'intégrer cette demande aux subventions attribuées pour le budget 2021.
- Le rapport d'activités 2019 de l'ADMR est remis pour lecture à Chantal GUIBOUD-RIBAUD qui ensuite le fera suivre aux autres membres du C.C.A.S.
Madeleine BURDIN évoque les grandes difficultés actuelles de l'ADMR concernant le manque de personnel.
Fabienne PACCOUD ajoute qu'il en est de même pour l'EHPAD des Blés d'Or.
- Le service de commandes et livraisons de courses, qui avait été mis en place en mars 2020 pour les personnes sensibles de la Commune, peut difficilement être remis en place pour ce re-confinement, le personnel du périscolaire n'étant pas disponible, l'école restant ouverte. Le phoning, fait par les 2 agents de l'accueil de la Mairie, a par contre démarré afin de prendre des nouvelles régulières des personnes sensibles. Il est préconisé de maintenir ce service seulement pour les personnes vraiment isolées. La question sera discutée lors de la municipalité qui aura lieu demain soir.
- Fabienne PACCOUD évoque de nouveau la situation de l'habitante de 73 ans, seule et handicapée, qui est toujours en maison de repos à Tresserve. Sa fille souhaiterait que sa maman réintègre sa maison à Saint-Baldoph mais Fabienne PACCOUD l'a informé qu'elle était très diminuée et que sa situation était assez préoccupante puisque personne ne veut plus intervenir auprès d'elle.
- Fabienne PACCOUD informe les membres du C.C.A.S. que, suite à sa demande, la gendarmerie a saisi le procureur de la République concernant une suspicion d'adoption frauduleuse d'un habitant de la Commune, et qu'une enquête va être menée.

Prochaine réunion prévue le 14 décembre 2020 à 09h30